



Dans la continuité de sa gestion intégrée et responsable des déchets, la Municipalité de Dudswell vous invite à son écocentre mobile **GRATUIT** par lequel les citoyens peuvent venir se départir d'objets divers à 6 moments au cours de la saison estivale. Au total, 12 journées de d'écocentre auront lieu de mai à octobre 2021.

Garage municipal

517, route 112, Dudswell

7 et 8 mai

13 et 14 août

11 et 12 juin

10 et 1 septembre

9 et 10 juillet

8 et 9 octobre

Les vendredis et samedis de 9 h à 16 h

COVID-19 :

Les diverses mesures suivantes sont applicables en tout temps afin d'assurer la sécurité de tous :

- ◆ Tolérance zéro : le respect des consignes, la patience, la bienveillance et la courtoisie sont primordiaux;
- ◆ Une distanciation physique de 2 mètres doit toujours être observée entre les employés et les citoyens;
- ◆ Le port du masque est obligatoire si le deux mètres de distance ne peut être respecté;
- ◆ Aucun citoyen avec les symptômes démontrant les symptômes de la COVID ne sera accepté sur le site;
- ◆ Un seul véhicule sera admis à la fois sur le site, les autres automobiles doivent attendre en ligne et les citoyens doivent demeurer dans leurs véhicules;
- ◆ Un maximum de deux personnes peut sortir du véhicule, les enfants et les animaux sont strictement interdits sur le site, s'ils sont dans la voiture, ils doivent demeurer à l'intérieur;
- ◆ Les citoyens sont responsables de déposer eux-mêmes leurs matières, les employés ne peuvent pas aider à décharger ou à transporter des objets.

Matières acceptées

Des affiches apposées sur différents conteneurs vous indiqueront où déposer les matières acceptées sur le site. Vous avez un doute sur une matière ? N'hésitez pas à demander aux employés présents.

- ◆ Appareils électroniques (ordinateurs, télévisions, claviers, cellulaires, etc.)
- ◆ Bois (naturel, peint ou traité)
- ◆ Électroménagers
- ◆ Huiles
- ◆ Métaux
- ◆ Résidus de jardin
- ◆ Styromousses (propres seulement)
- ◆ Textiles (vêtements, couvertures et rideaux)
- ◆ Peintures (résidentielles seulement)
- ◆ Pneus (d'automobile ou de camionnette, sans jantes)
- ◆ Résidus domestiques dangereux (ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, bombones de propane vides, piles, etc.)

La gestion des matières résiduelles, c'est facile !

En plus du relais d'écocentre, la Municipalité de Dudswell met à votre disposition différents services pour vous aider à faire un meilleur tri de vos matières résiduelles.

Bacs brun, bleu et vert :

Ces bacs doivent être utilisés respectivement pour les matières organiques, les matières recyclables, ainsi que les déchets.

Conteneurs :

Les conteneurs remplacent les bacs sur les chemins privés et servent à déposer **UNIQUEMENT** des matières organiques, des matières recyclables et des déchets domestiques. **Seuls les résidents des chemins privés sont autorisés à mettre des matières dans les conteneurs.**

Collecte des encombrants :

Consulter votre calendrier municipal pour connaître la date de cette collecte qui vous permettra de vous départir de vos meubles, accessoires de jardin, cuisinière, laveuse, sécheuse, matelas et autres gros rebuts. **Toutes les matières acceptées aux écocentres sont refusées lors de cette collecte.**

Écocentre régional de Bury

Service **GRATUIT** offert à tous les citoyens.

Ouvert de mai à novembre, du lundi au samedi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Les matières acceptées sont les mêmes qu'à l'écocentre.

**Pour toutes questions ou commentaires concernant
l'écocentre mobile ou les matières résiduelles**

(819) 560-8484 poste 2700 ou reception@hsfqc.ca